

LE DÉFI DE LA SEMAINE

"Le Défi de la semaine", est une nouvelle RUBRIQUE qui se propose de traiter un problème de développement parmi ceux auquel la Mauritanie est confrontée. Il s'agit notamment de la sécurité alimentaire, la santé de la reproduction, la promotion du droit des enfants et des femmes, labonne gouvernance, la mortalité maternelle et infanto-juvénile, pour ne citer que ceux-la. Cette semaine ...

Maternité sans risque

747 femmes, sur 100.000 naissances vivantes, meurent chaque année en donnant la vie en Mauritanie! Un record en Afrique de l'Ouest et au Maghreb! Si aucune action n'est entreprise entre 2003 et 2010, 9.000 femmes risquent de perdre la vie au cours de leur grossesse, de l'accouchement ou des suites de couches. La valeur de ces pertes de productivité imputables à ces décès dépasse 20 milliards d'ouguiyas.

20 ou 30, parmi celles qui survivront se retrouveront handicapées pour la vie : fistule obstétricale, incontinence d'urines, stérilité, anémie chronique, état dépressif, entraînant des drames personnels ou familiaux : rejet social, divorce, baisse de la productivité...et la bagatelle de 17 milliards d'UM de coût social.

La mortalité maternelle est due entre autres, aux hémorragies, troubles hypertensions, dystocies, infections, avortements et anémies, mais aussi par l'éloignement des centres de soin, l'insuffisance des équipements et leur vétusté, le manque de médicaments et de consommables, l'insuffisance de personnels et leur manque de motivation, la faiblesse des orientations/recours et l'inadéquation de l'offre en matière de planning familial... Les pesanteurs socioculturelles et les insuffisances en matière de législation sont

également des causes non moins importantes : retard dans la décision de recourir aux soins médicaux, automédication ou recours aux accoucheurs traditionnels...

Conscientes de ce défi majeur, les autorités mauritaniennes ont, au sortir de la Conférence internationale sur la Population et le Développement tenue au Caire en 1994, mis en place, avec l'appui des partenaires, un Programme national en Santé de la Reproduction, "PNSR". Celui-ci vise à assurer une "Maternité sans risque", l'espacement des naissances (Planning familial) et la santé des adolescents-jeunes. Un plan stratégique 2003-2007 a été initié, focalisé sur les soins obstétricaux d'urgence et un programme régional, transposable au reste du pays, institué à Nouakchott.

Dans le cadre du volet "Maternité sans risque à Nouakchott", un système de pré-paiement des frais de la grossesse a été mis en oeuvre. Il a été lancé au niveau des zones pauvres de la capitale depuis quatre mois et demi. Un forfait de 5.000 UM est désormais institué qui couvre les 4 consultations prénatales, un bilan biologique et échographique, des traitements prophylactiques et curatifs, la prise en charge de

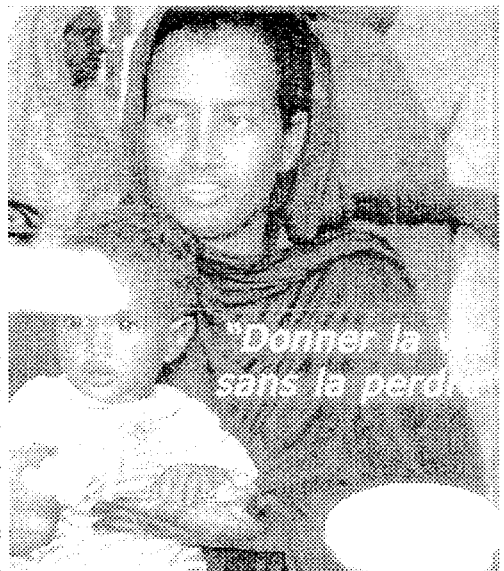


Photo : ONU-MAGAZINE» MAURITANIE

l'accouchement (césarienne comprise) et une consultation postnatale. 60% des recettes permettent d'assurer le fonctionnement des centres de santé concernés et 40% distribuées au personnel. L'adhésion des femmes à ce mécanisme s'est considérablement accrue. Un outil, dénommé REDUCE, qui permet de faire des estimations sur les décès maternels, les invalidités des mères et les pertes de productivité subséquentes, a été parallèlement mis en place, fournissant aux décideurs un modèle prospectif d'analyse économique liée à la mortalité maternelle.

C.A

Source : "ONU-Magazine" octobre 2003